

NOUVELLE CALEDONIE - PROVINCE SUD
Commune du Mont-Dore



Plan d'Urbanisme Directeur

CARTE DES PERIMETRES DE VIGILANCE
Commune

Echelle: 1/55 000

Approuvé par la délibération n° 7-2013/APS du 28 mars 2013	PLAN N° 01-PV Commune
Mis à jour par arrêté provincial n° du	

Réalisation cartographique : MONT-DORE

LEGENDE

	Zone de vigilance de zones inondables
	Zone de vigilance de mouvements de terrain
	ICPE
	UA 1 - Zone urbaine du centre-ville
	UBa - Zone urbaine de pôles de quartier
	UBat et UBB 2 - Zone urbaine résidentielle
	UBc 1 et UBC 2 - Zone urbaine d'habitat diffus
	Ula - Zone urbaine d'activités économiques: commerces, services et artisanat
	Ulb - Zone urbaine d'activités économiques: industries et artisanat
	UL - Zone urbaine de loisirs
	TC - Zone de terres coutumières
	NL - Zone naturelle de loisirs
	NC - Zone naturelle d'exploitation et de valorisation des ressources agricoles
	NCt - Zone tampon (entre zones NC et zones résidentielles)
	Nmin - Zone naturelle d'exploitation et de valorisation des ressources minières
	ND - Zone naturelle protégée
	NDm - Zone naturelle protégée des mangroves
	AU - Zone à urbaniser stricte
	AUUA2 et AUUA3 - Zone à urbaniser en zone centrale
	AUUBa - Zone à urbaniser en zone urbaine de pôles de quartier (UBa)
	AUUBb1 et AUUBb2 - Zone à urbaniser en zone résidentielle (UBb1 et UBb2)
	AUUBc 1 et AUUBc 2 - Zone à urbaniser en zone urbaine résidentielle (UBc1 et UBc2)
	AUUA - Zone à urbaniser en zone urbaine d'activités économiques: commerces, services, artisanat (Ula)
	AUUB - Zone à urbaniser en zone urbaine d'activités économiques: industries, artisanat (Ulb)
	AUUL - Zone à urbaniser en zone urbaine de loisirs
	EI - Eaux intérieures

